

# Vis ma vie de Bûcheron

→ Visites gratuites  
et accompagnées

**DANS LA LOIRE**

À la rencontre des professionnels de la  
gestion et de l'exploitation forestière

*Glissez-vous  
dans la peau d'un  
bûcheron le temps  
d'une demi-journée :  
abattage, débardage,  
ébranchage...*

## St-Romain-les-Atheux

Vendredi 2 juillet à 14 h 30

## La Versanne

Judi 8 juillet à 14 h 30

Informations / Inscriptions :

Parc Naturel Régional Pilat : 04 74 87 52 01

## St-Bonnet-des-Quarts

Judi 15 juillet à 14 h 30

Informations / Inscriptions :

Office tourisme du Roannais : 04 77 71 51 77

## St-Just-en-Chevalet

Mercredi 28 juillet à 14 h 30

Informations / Inscriptions :

Syndicat Initiative Pays d'Urfé : 06 46 86 28 33

## St-Bonnet-le-Courreau

Mercredi 7 juillet à 14 h 30

## Gumières

Mercredi 21 juillet à 14 h 30

## Noirétable

Judi 22 juillet à 14 h 30

## La Chapelle-en-Lafaye

Vendredi 30 juillet à 14 h 00

Informations / Inscriptions :

Loire Forez Tourisme : 04 77 96 08 69

Visites proposées par  
Fibois 42 et l'association  
des Entrepreneurs de Travaux  
Forestiers de la Loire



L'opération "Vis ma vie de  
Bûcheron" est cofinancée par  
l'Union européenne. L'Europe  
s'engage dans le Massif central  
avec le fonds européen de  
développement régional.



# Vis ma vie de Bûcheron



## Nombre de places limité

Les lieux de rendez-vous seront communiqués aux participants au plus tard 24 h avant.

Annulation possible en cas de mauvais temps.

## → Recommandations

CES VISITES ONT LIEU DANS DE VRAIS CHANTIERS FORESTIERS EN TERRAIN DE MONTAGNE. LES PROFESSIONNELS DE LA FORÊT QUI VOUS ACCOMPAGNERONT CONNAISSENT PARFAITEMENT CET ENVIRONNEMENT ET SES DANGERS, IL EST DONC INDISPENSABLE :

- ✓ D'adapter sa tenue et son équipement au terrain (chaussures fermées, pull, pantalon, eau).
- ✓ De respecter les consignes, les signalétiques et le port des équipements de protection individuelle (casques et chasubles fournis).
- ✓ De respecter les sites et les propriétés privées qui vous accueillent.
- ✓ Ces visites sont accessibles aux enfants sous la responsabilité de leurs parents.

## → Mesures sanitaires

**COVID 19**

Les visites sont organisées dans le respect des mesures sanitaires :

- Fourniture de charlottes jetables pour cheveux
- Lavage des gilets et désinfection des casques après chaque visite
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- Masque non fourni